

**Les universités dans les villes apprenantes,
actrices de la fabrique urbaine et sociale**
Pr. Dr Geoffrey GRANDJEAN (ULiège)

Journée UNESCO
Paris, 4 juin 2026

Un nouveau contrat social pour l'éducation :
Perspectives académiques et résonances politiques

1. Les villes : des institutions au cœur des sphères d'expérience

Le contrat social est un pacte qui tend à rendre commun le monde qui nous entoure. Il est une manifestation de volonté de partager un monde commun. Une question majeure se pose donc à l'entame de notre journée : ce monde commun, quel est-il ?

Ce monde commun est celui de nos espaces localisés. Autrement dit, le contrat social vise à partager un monde commun à partir de nos espaces localisés. Il n'est pas un concept théorique d'organisation collective. Au contraire, il prend corps dans nos vies quotidiennes et plus précisément dans une pratique concrète du vivre-ensemble : la politique.

Je partage très volontiers la définition de la politique proposée par Jacques Rancière et conçue comme « sphère d'expérience » dont il est impossible de circonscrire son espace et tracer ses frontières (Rancière 2023). Cette définition attire notre attention sur deux points : d'une part, il est vain de vouloir délimiter nos systèmes politiques par des frontières qui sont des constructions sociales sources de problèmes et, d'autre part, la relation *intuitu personae* au cœur de la politique permet de créer des liens sociaux en considération des personnes.

Ce faisant, une échelle de pouvoir est la mieux à même de rencontrer les critères de cette définition de la politique : le niveau communal ou local. La relation *intuitu personae* peut plus facilement se créer à l'échelle d'un quartier, d'un village ou d'une ville et donc traduire cette « sphère d'expérience » d'une communauté politique (Grandjean, 2026). Pour le dire simplement, les êtres humains tissent leurs relations sociales dans leur communauté locale.

Et la ville est un espace majeur, pour ne pas dire premier, de relations sociales et politiques. Dante l'avait déjà bien analysé dans *Le Banquet* lorsqu'il constatait que la ville est une communauté de communautés. L'architecte italien Giancarlo Consonni qui vient de décéder montre magistralement dans son dernier essai, *On ne sauvera pas la terre sans sauver les villes*, que c'est de l'intérieur du corps social, du bas vers le haut, qu'il faut présenter les formes sociales, et que se légitime le pouvoir

politique (Consonni, 2026). L'architecte américain Louis Isadore Kahn confirme cette vision lorsqu'il affirme que « la rue est une pièce communautaire » (Kahn, 1971).

Mais alors, me rétorquerez-vous, que faisons-nous ici, à l'UNESCO, dans ce temple de l'international, bien éloigné de nos espaces localisés ? Justement, il se passe quelque chose dans l'évolution de nos systèmes politiques. Avez-vous remarqué que depuis quelques années, de plus en plus de villes se structurent entre elles en s'appuyant sur une institution internationale. Le réseau mondial UNESCO des villes apprenantes est un exemple éloquent. Il y en a d'autres, les villes musicales, les villes créatives, qui concernent d'ailleurs Liège. De nouvelles fédérations de villes sont en train de s'institutionnaliser dans différents domaines, au-delà des frontières étatiques. Autrement dit, ces villes, en étroite collaboration avec l'UNESCO sont en train de concrétiser un nouvel exercice du pouvoir politique en deçà et au-delà des États. Ces villes, en étroite collaboration avec l'UNESCO sont en train de nous montrer l'obsolescence des frontières étatiques.

S'il m'est permis de rêver : peut-être assistons-nous à la recomposition d'un fédéralisme proudhonien. Ce type d'organisation des pouvoirs privilégie l'importance des autonomies locales dans les domaines politiques, économiques et sociaux, tout en reconnaissant l'importance d'un pouvoir supérieur, légitimé par les collectivités locales. Le réseau des villes apprenantes en est un exemple.

Nous assistons dès lors peut-être à un progressif basculement dans l'exercice du pouvoir, car l'État est le système hégémonique depuis la fin du Moyen Âge. L'État n'est pourtant pas la plus ancienne institution politique que nous connaissons. En effet, avant l'État, il y a eu les communes dont le modèle trouve historiquement une trace fondamentale dans la première charte communale de franchises octroyée à Huy par l'évêque Théoduin en 1066. Depuis lors, les communes n'ont jamais disparu du paysage politique. Elles constituent même les institutions les plus anciennes sur notre territoire. Pourtant, l'Europe moderne, n'est pas pour autant une Europe des villes. Les États se sont imposés sur les villes, à la charnière des ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles. Cette histoire est ainsi résumée par l'historien Patrick Boucheron à partir de la fable du lièvre et de la tortue. Le lièvre, c'est la ville qui est plus vive, plus véloce et en avance en matière de techniques de gouvernement

(notamment par l'écrit). La tortue, c'est l'État qui est plus lourd, plus lent et apparemment immobile qu'on ne le voit pas venir (Boucheron, 2024). Dans la course à la modernisation, l'État est le grand gagnant.

Pourtant, ces dernières années, une tension croissante voit le jour entre les États et leurs collectivités locales. Les États incapables de rompre avec la croissance des inégalités socioéconomiques attribuent la responsabilité de leurs échecs aux collectivités locales. Cette tension croissante explique peut-être le mouvement de fédération des villes qui ont compris qu'elles devaient s'unir et agir collectivement plutôt que de s'inscrire dans une logique de compétition concurrentielle.

Et les universités dans cette histoire ?

2. Les universités : des institutions historiquement urbaines

Ce n'est pas anodin si la naissance des deux plus anciennes universités est liée au développement de la ville : l'Université Al Quaraouiyine de Fès au Maroc en 853 et l'Université de Bologne en Italie en 1088. Fondées comme des *universitates*, c'est-à-dire des corporations autonomes de maîtres et d'étudiants (Labère et Sère, 2018), elles constituent dès l'origine des institutions fondamentalement urbaines, tant par leur implantation que par leur inscription dans les dynamiques sociales, politiques et intellectuelles des cités. L'essor des universités au Moyen Âge commence vraiment au XII^e siècle, lorsque de petits groupes de travailleurs intellectuels de grandes villes (Le Goff, 2000) ont progressivement pris conscience de former une catégorie sociale particulière découvrant un idéal de progrès et de liberté raisonnée. Le développement des universités accompagne celui des grandes villes médiévales et l'affirmation d'une nouvelle fonction sociale : celle de la production, de la transmission et de la discussion raisonnée des savoirs.

Cette inscription urbaine ne relève pas d'un simple ancrage géographique. Elle renvoie à une relation structurelle entre les villes comme espaces de concentration humaine, de circulation des idées et de conflictualité sociale, et les universités comme lieux de formalisation du savoir, de formation des élites et de construction d'une culture critique. Historiquement, les universités sont ainsi l'un des moteurs des villes intellectuelles (Van Damme,

2013). Les villes et les universités sont toutes deux des « sphères d'expérience ».

Quels liens unissent ces deux types d'institution ?

3. Les universités et les pouvoirs urbains : entre autonomie et interdépendance

Les universités se sont développées au cœur de luttes de pouvoir complexes avec les autorités urbaines, politiques et religieuses (Frijhoff, 2013), pendant que les villes se sont historiquement développées dans une lutte de pouvoir avec les niveaux de pouvoir supérieur que sont les Principautés, les Empires et les États.

D'un côté, les universités ont souvent été pensées comme des instruments de prestige, d'attractivité et d'identité pour les villes, devenant un capital symbolique majeur dans la compétition urbaine (Noguès, 2013). De l'autre, leur autonomie juridique et intellectuelle les a régulièrement placées en situation de tension, voire de conflit, avec les pouvoirs locaux, bien que cela n'ait pas entraîné leur isolement (Rideau, 2013 ; Verger, 2013). Au contraire, des alliances entre les universités et les villes ont vu le jour, notamment pour défendre des intérêts communs et pour bénéficier du prestige des universités sur le territoire communal (Gilli, Verger et Le Blévec, 2007).

Cette tension peut être interprétée comme une caractéristique constitutive du rôle universitaire dans la cité. Les universités ne sont ni des institutions purement locales ni des institutions hors-sol. Elles sont des acteurs urbains spécifiques, capables à la fois de participer à des projets de ville (Le Cam, 2013) et de maintenir une distance critique vis-à-vis des orientations politiques ou économiques dominantes. Elles sont également parfois un instrument politique et culturel au service d'un projet national (Pottecher et Inssenmann, 2018). Cette capacité à conjuguer inscription territoriale et autonomie intellectuelle constitue un atout central pour les villes apprenantes.

Comment y arriver ?

4. La méthode universitaire comme moteur d'apprentissage urbain

Dès l'origine, la méthode universitaire – notamment à travers la *lectio* et la *disputatio* (Roberts et Westad, 2016) – favorise l'ouverture du savoir et sa mise en débat. La *disputatio*, en particulier, dépasse historiquement les murs de l'université pour investir l'espace public, transformant les controverses intellectuelles en événements urbains.

Cet héritage est digne d'intérêt pour les villes apprenantes contemporaines. En effet, celles-ci ne se définissent pas uniquement par l'accumulation de compétences ou de formations, mais par leur capacité à organiser des espaces de débat, de réflexion collective et d'apprentissage tout au long de la vie. À ce titre, les universités disposent historiquement d'un savoir-faire spécifique dans la structuration de dispositifs favorisant l'esprit critique, la confrontation des points de vue et la circulation des savoirs entre publics diversifiés (Belhoste, 2013) ; les controverses intellectuelles pouvant devenir des événements urbains (Amalou, 2013). Les universités, à travers également leurs étudiants, irriguent les espaces publics des conflits qui les traversent (Bourillon *et al.*, 2018).

Tout cela n'est rendu possible que si les membres des communautés universitaires sortent des universités. Comment les universités peuvent-elles contribuer au contrat social ?

5. Les universités comme actrices de la fabrique urbaine et sociale

Sur le temps long, les universités ont joué un rôle majeur dans l'organisation de la vie urbaine, tant par leur poids démographique et économique (Saada, 2018) que par leur contribution à la production symbolique des villes (Negruzzo, 2018). Elles participent à la fabrique de la ville, que ce soit par l'implantation de campus centraux ou périphériques (Amio et Frickey, 1978 ; Dang Vu, 2013 ; Condette, 2018 ; Vadelorge, 2018), par les effets induits sur le logement, les mobilités, les pratiques culturelles ou par leur inscription dans les politiques d'aménagement et de développement. Elles sont parfois des actrices de premier plan dans le renouveau urbain (Calabrò, 2018).

Dans le cadre des villes apprenantes, ce rôle peut être pensé de manière stratégique. Les universités ne peuvent se limiter à former des étudiants ou

à produire des savoirs destinés à des cercles spécialisés. Elles sont appelées à devenir des lieux ouverts d'apprentissage, capables de collaborer avec les collectivités, les associations, les entreprises et les citoyens, tout en conservant leur mission critique et leur exigence scientifique.

Pour y arriver, la médiation scientifique est une voie convaincante à emprunter. Elle renvoie à toutes les formes de pratiques visant à mettre en relation les citoyens, en ce compris les universitaires. Pensons, par exemple, au réseau des Maisons des sciences de l'Homme, aux Cités des sciences, aux Musées des Arts et Métiers, aux Nuits des chercheurs, etc. Il est urgent d'investir les communautés locales de manière ascendante en dépassant la séparation entre ceux qui détiennent le savoir (les sachants) et ceux qui en sont exclus. Plus fondamentalement, il est désormais temps pour les universités d'investir la culture au sens large pour favoriser cette médiation, autrement dit de faire entrer en résonance la médiation scientifique avec la médiation culturelle. Au cœur de ces pratiques, se trouve toujours la sphère d'expérience qui définit, comme mentionné à l'entame de cette intervention, le contrat social et la politique.

Quel est dès lors le rôle des universités dans les villes apprenantes ?

Les universités peuvent être reconnues comme des actrices centrales, mais non hégémoniques des villes apprenantes. Leur contribution ne réside pas uniquement dans la diffusion des connaissances, mais dans leur capacité à :

1. structurer des sphères locales d'apprentissage tout au long de la vie ;
2. favoriser l'accès égalitaire aux savoirs scientifiques, culturels et critiques ;
3. nourrir le débat public par des sphères de discussion informée et pluraliste ;
4. contribuer à l'émancipation humaine sans se réduire à une logique strictement utilitariste ou économique.

Dans ce cadre, les universités européennes disposent d'un atout particulier, lié à leur conception encore largement publique et à leur ancrage territorial. Elles constituent des services publics destinés à « augmenter les capacités culturelles des populations locales » (Zuppiroli, 2014). Elles peuvent ainsi

jouer un rôle d'interface entre savoir académique, politiques urbaines et attentes citoyennes.

Ce n'est donc pas anodin si, parallèlement aux attaques que subissent les villes de la part des pouvoirs étatiques, les universités sont elles aussi attaquées par les États, tout comme l'UNESCO lorsque l'on cherche à les priver de leurs moyens.

Conclusion

Les villes apprenantes se construisent de l'interaction entre les villes, les universités et l'UNESCO. Autrement dit, les villes apprenantes ne peuvent se construire sans les universités, mais celles-ci ne peuvent pas non plus prétendre en être les seules références. Leur force réside précisément dans leur capacité à articuler autonomie intellectuelle, engagement urbain et responsabilité sociale. Reconnaître et renforcer ce rôle implique de penser de nouvelles formes de coopération entre universités, collectivités locales et société civile, afin de faire des villes de véritables sphères partagées d'apprentissage, de débat et de production collective du savoir. Autrement dit, le devenir des universités passera par leurs contributions au partage d'un monde commun à partir de nos espaces localisés.

Bibliographie

- AMALOU Th., « Les disputes académiques et l'espace public parisien au XVI^e siècle », in Th. AMALOU et B. NOGUÈS (dir.), *Les universités dans la ville. XVI^e-XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, pp. 179-215.
- AMIOU M. et FRICKEY A., « L'université et la ville », *Les Annales de la Recherche urbaine*, 1978, n° 1, pp. 40-71.
- BELHOSTE B., « Un espace public d'enseignement aux marges de l'université. Les cours publics à Paris à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle », in Th. AMALOU et B. NOGUÈS (dir.), *Les universités dans la ville. XVI^e-XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, pp. 217-235.
- BOUCHERON Patrick, *Libertés urbaines*, Paris, CNRS Éditions, 2024.
- BOURILLON F. et al., « Les lieux des violences dans l'espace universitaire à Paris au XIV^e et au début du XV^e siècle », in L. VADELORGE, F. BOURILLON, B. NOGUÈS et N. GOROCHOV (dir.), *L'université et la ville. Les espaces universitaires et leurs usages en Europe du XIII^e au XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, pp. 97-115.
- CALABRÒ V., « L'université et ses édifices. Les politiques de reconstruction et de développement des espaces universitaires dans la ville de Messine après le séisme de 1908 », in L. VADELORGE, F. BOURILLON, B. NOGUÈS et N. GOROCHOV (dir.), *L'université et la ville. Les espaces universitaires et leurs usages en Europe du XIII^e au XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, pp. 83-96.
- CONDETTE J.-F., « Entre intégration dans la ville et excentration périurbaine. Les migrations spatiales de l'université de Lille (1854-1974) », in L. VADELORGE, F. BOURILLON, B. NOGUÈS et N. GOROCHOV (dir.), *L'université et la ville. Les espaces universitaires et leurs usages en Europe du XIII^e au XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, pp. 97-115.
- CONSONNI G., *On ne sauvera pas la terre sans sauver les villes*, Paris, Conférence, 2026.
- DANG VU H., « Quatre figures d'université dans (ou hors) la ville », *Cahiers Nantais*, 2013, n° 2.
- FRIJHOFF W., « Autonomie, monopole, concurrence : le facteur urbain dans la construction du réseau universitaire dans les Provinces-Unies », in Th. AMALOU et B. NOGUÈS (dir.), *Les universités dans la ville. XVI^e-XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, pp. 25-49.
- GILLI P., VERGER J. et LE BLÉVEC D. (dir.), *Les universités et la ville au Moyen Âge*, Leyde–Boston, Brill, 2007.
- GRANDJEAN G., *La communalisation. En finir avec l'État ?*, Liège, Les Territoires de la mémoire, 2026.
- KAHN L. I., « The room, the street and human agreement », *AIA Journal*, 1971, n° 56, pp. 33-34.
- LABÈRE N. et SÈRE B., *Les 100 mots du Moyen Âge*, coll. « Que sais-je ? », 2^e éd., Paris, PUF, 2018.
- LE CAM J.-L., « Le poids de l'université dans la (petite) ville : un paradigme allemand. L'exemple d'Helmstedt 1576-1810 », in Th. AMALOU et B. NOGUÈS (dir.), *Les universités dans la ville. XVI^e-XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, pp. 101-156.
- LE GOFF J., *Les intellectuels au Moyen Âge*, coll. « Points », Paris, Seuil, 2000.
- NEGRUZZO S., « Strasbourg universitaire. Ville et institutions académiques à l'époque moderne », in L. VADELORGE, F. BOURILLON, B. NOGUÈS et N. GOROCHOV (dir.), *L'université et la ville. Les espaces universitaires et leurs usages en Europe du XIII^e au XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, pp. 35-51.
- NOGUÈS B., « Perdre ou gagner une université. Les enjeux locaux de la géographie universitaire française », in Th. AMALOU et B. NOGUÈS (dir.), *Les universités dans la ville. XVI^e-XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, pp. 51-78.
- POTTECHER M. ET INSENENMANN D., « Une université modèle au cœur de la ville nouvelle ? La Kaiser-Wilhelms-Universität », in L. VADELORGE, F. BOURILLON, B. NOGUÈS et N. GOROCHOV (dir.), *L'université et la ville. Les espaces universitaires et leurs usages en Europe du XIII^e au XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, pp. 65-82.
- RANCIÈRE J., *Les voyages de l'art*, Paris, Seuil, 2023.
- RIDEAU G., « Un corps séparé. L'université et les pouvoirs urbains à Orléans aux XVII^e et XVIII^e siècles », in Th. AMALOU et B. NOGUÈS (dir.), *Les universités dans la ville. XVI^e-XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, pp. 81-99.

ROBERTS J. M. et WESTAD O. A., *Histoire du monde. Volume II. Du Moyen Âge aux Temps modernes*, Perrin, Paris, 2016.

SAADA A., « La fabrication d'une ville académique : Göttingen au XVIII^e siècle », in L. VADELORGE, F. BOURILLON, B. NOGUES et N. GOROCHOV (dir.), *L'université et la ville. Les espaces universitaires et leurs usages en Europe du XIII^e au XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, pp. 53-63.

VADELORGE L., « 'Mouffetard contre Paris 1' ou quand la ville met en échec l'aménagement universitaire dans les années 1990 », in L. VADELORGE, F. BOURILLON, B. NOGUES et N. GOROCHOV (dir.), *L'université et la ville. Les espaces universitaires et leurs usages en Europe du XIII^e au XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, pp. 175-191.

VAN DAMME S., « Une Athènes du Nord ? L'université d'Édimbourg au miroir de la ville au XVIII^e siècle. Un bilan historiographique », in Th. AMALOU et B. NOGUÈS (dir.), *Les universités dans la ville. XVI^e-XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, pp. 157-175.

VERGER J., *Les universités au Moyen Âge*, coll. « Quadridge », Paris, PUF, 2013

ZUPPIROLI L., *La bulle universitaire. Faut-il poursuivre le rêve américain ?*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2014.